

Il existe peu de données qui permettraient d'établir un état des lieux par façade ou éco-région maritime française, les pratiques étant très diversifiées d'une région à l'autre. Chacune a sa particularité :

- Sur la façade méditerranéenne, on observe une forte présence de la pêche embarquée et sous-marine, mais néanmoins c'est la pêche du bord qui domine en nombre de pratiquants. En effet, les eaux sont plus claires que sur les autres façades, les conditions météorologiques plus clémentes et les côtes rocheuses sont fortement représentées. En Méditerranée, la pêche de loisir est particulièrement importante, représentant plus de 10% de la production totale des pêcheries dans cette zone. Quelques études réalisées à une échelle très locale démontrent même un prélèvement sur la ressource équivalent à celui de la pêche professionnelle (c'est le cas notamment du Parc marin de la côte Bleue).
- En Manche-Mer du Nord et sur tout le pourtour breton, on observe une pratique importante de la pêche à pied : les côtes sont sableuses ou rocheuses, avec un système de marées et des conditions climatiques favorables à ces pratiques.
- En outre-mer, la pratique de la pêche non commerciale s'apparente plus à une pêche vivrière, dont l'objectif est plus axé sur la consommation des produits de cette pêche que sur le plaisir de pratiquer l'activité, et de ce fait ne constitue généralement pas un loisir comme on l'entend en métropole.

C'est ce qui explique que le terme « pêche de loisir » ne soit souvent pas adapté à la problématique ultramarine, où les populations pêchent pour nourrir leur famille, de façon complémentaire à d'autres ressources, parfois de façon indispensable à leur survie. Cette caractéristique particulière à l'outre-mer rend difficile l'acquisition de connaissances sur les pratiques dans ses territoires, qualitativement et quantitativement.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB